

Relevé de décision Commission d'évaluation BDO du 21.11.2019 à Nîmes (30)

Nota :

Un compte rendu décrivant le projet et détaillant les observations de la commission d'évaluation sera disponible prochainement

Les projets évalués

- 1 Évaluation de la construction du collège Ada Lovelace à Nîmes (30)
- 2 Évaluation de la construction d'une résidence en habitat participatif « Geckologis » à Sanilhac-Sagriès (30)
- 3 Évaluation de la construction du collège voltaire à Remoulins (30)
- 4 Evaluation de la réhabilitation du Bâtiment Occitan à Saint-Affrique (12)

Les membres de la commission

Philippe Devers (E dans l'AU), **Caroline de Ruyck** (Logis-Cité), **Jean-Jacques Johannet** (Architecte), **Fabrice Lamoureux** (Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée), **Roland Studer** (Les Charpentiers Bois et Bio).

L'équipe Envirobat Occitanie

Emmanuelle Bouquin, Sandrine Castanié, Illona Pior, Christophe Prineau.

L'équipe Envirobat Occitanie tient à remercier :

- Les membres de la commission pour leur implication et Jean-Jacques Johannet pour la Présidence de séance.
- Le Lycée Dhuoda pour son accueil et la mise à disposition de la salle.



Les actions d'Envirobat Occitanie sont cofinancées par le Fonds Européen de Développement Régional, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la direction régionale Occitanie de l'ADEME.



Bâtiments
Durables
Occitanie

COMMISSION D'ÉVALUATION 21.11.2019

1. Collège Ada Lovelace | Nîmes (30) | Phase Réalisation | V3.2

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des **76/90 points** issus du référentiel.
- Aucun points bonus innovation demandé pour cette phase d'évaluation. Les 4 points attribués en phase Conception ayant été validés, ils sont valorisés parmi les points issus du référentiel.
- Attribution de **8 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE OCCITANIE

CONTEXTE MEDITERRANEE - PHASE REALISATION - NIVEAU ARGENT (84 POINTS)

Le nombre de points est suffisant pour obtenir le niveau Or mais les prérequis ne sont pas tous respectés pour valider ce niveau.

2. Résidence en habitat participatif Geckologis Sanilhac-Sagriès (30) | Phase Conception | V3.3.1

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des **86/90 points** issus du référentiel.
- Attribution de **5 points** bonus **innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **5 points** bonus liés à l'**habitat participatif**.
- Attribution de **10 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE OCCITANIE

CONTEXTE MEDITERRANEE - PHASE CONCEPTION - NIVEAU OR (106 POINTS)

3. Collège Voltaire | Remoulins (30) | Phase Conception | V3.3.1

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des **76/90 points** issus du référentiel.
- Attribution de **3 points** bonus **innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **6 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE OCCITANIE

CONTEXTE MEDITERRANEE - PHASE CONCEPTION - NIVEAU OR (85 POINTS)

4. Bâtiment Occitan | Saint-Affrique (12) | Phase Conception | V3.3.1

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des **72/90 points** issus du référentiel.
- Attribution de **4 points** bonus **innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **7 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE OCCITANIE

CONTEXTE PLAINES & COLLINES - PHASE CONCEPTION - NIVEAU OR (83 POINTS)